



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GDF SUEZ

4 mai 2009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE : Toutes les résolutions adoptées

L'Assemblée Générale Mixte de GDF SUEZ s'est réunie le 4 mai 2009 sous la présidence de Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général. Ont notamment été soumis à l'Assemblée Générale le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé, ainsi que les rapports des Présidents des cinq Comités du Conseil d'Administration (Comité d'Audit, Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable, Comité des Nominations, Comité des Rémunérations, Comité de la Stratégie et des Investissements).

L'Assemblée Générale Mixte a approuvé les comptes et l'affectation du résultat de l'année 2008.

Les résolutions soumises au vote des actionnaires du Groupe par le Conseil d'Administration ont été adoptées. L'Assemblée Générale a notamment pris les décisions suivantes :

- nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires : Madame Gabrielle Prunet. Son mandat, d'une durée de quatre ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.
- autorisation d'attribution d'un plan d'Actions de Performance à la totalité des 200 000 collaborateurs du groupe en France et dans le monde. Cette distribution serait de 4,4 millions d'actions pour une enveloppe globale de l'ordre de 100 millions d'euros. Ce plan est le troisième organisé par le Groupe, après ceux de 2007 et 2008.
- distribution d'un dividende ordinaire fixé à 1,40 euro par action pour l'exercice 2008, dont un acompte de 0,80 euro par action a été versé le 27 novembre 2008. Le solde de ce dividende, soit 0,60 euro par action, sera versé le 11 mai 2009.
- distribution d'un dividende exceptionnel de 0,80 euro par action qui pourra être perçu en numéraire ou en actions. Les actionnaires optant pour cette dernière option devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier à compter du 6 mai et jusqu'au 22 mai 2009 inclus. L'Etat français, Groupe Bruxelles Lambert, la Caisse des Dépôts et Consignations, Areva, le Groupe CNP Assurances et Sofina ont d'ores et déjà fait le choix de percevoir ce dividende en actions. Le prix de souscription est de 21,05 euros par action.

Le paiement du dividende exceptionnel ou la livraison des actions auront lieu le 4 juin 2009.

Par ailleurs, et conformément à sa politique de distribution de dividende, le Conseil d'Administration a décidé le principe d'un acompte sur dividende de 0,80 euro par action au titre de l'exercice 2009, devant être versé le 18 décembre 2009.

L'Assemblée, qui a réuni plus de 2 000 actionnaires, a été retransmise en audio et en direct sur le site Internet du Groupe (www.gdfsuez.com), sur lequel elle sera disponible pendant trois mois.



L'un des premiers énergéticiens au niveau mondial, GDF SUEZ est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval. En inscrivant la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), il se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. GDF SUEZ s'appuie sur un portefeuille d'approvisionnement diversifié et un parc de production électrique flexible et performant pour proposer des solutions énergétiques innovantes aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Le Groupe compte 200 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires en 2008 de 83,1 milliards d'euros. Coté à Bruxelles, Luxembourg et Paris, GDF SUEZ est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Stoxx 50, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe et ASPI Eurozone.

Déclarations prospectives

La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Bien que la direction de GDF SUEZ estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres GDF SUEZ sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de GDF SUEZ qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par GDF SUEZ auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et/ou de la United States Securities and Exchange Commission (SEC), y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de Risques » du Document de Référence GDF SUEZ enregistré le 6 avril 2009 sous le numéro D.09-197 ainsi que sous la section « Risk factors » du Form F4 enregistré auprès de la SEC le 16 juin 2008. L'attention des investisseurs et des porteurs de titres GDF SUEZ est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur GDF SUEZ..

Contact Presse :

Tél France : +33 (0)1 57 04 24 35
Tél Belgique : +32 2 510 76 70
E-Mail : gdfsuezpress@gdfsuez.com

Contact Relations Investisseurs :

Tél : +33 (0)1 57 04 66 29
E-Mail : ir@gdfsuez.com